



Ecole Cyclo VTT

Association CycloTouriste Plaisiroise

Local : "LA MAISON DES CYCLOS"
275, av. François Mitterrand 78370 PLAISIR
affiliation FFCT. n° 07/941/10 - agrément DDJS : APS 78622.

<http://www.actplaisiroise.fr>

e-mail : actplaisiroise@free.fr



www.ffct.org

CYCLOTOURISME

BULLETIN D'INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Email :

MONTANT A VERSER :

Ancien élève : 50 €

(45 € - à partir du 2ème enfant)

L'inscription comprend :

l'adhésion ACTP, la licence FFCT, et (*) l'assurance FFCT "Petit Braquet"

Nouvel élève : 70 €

L'inscription comprend :

l'adhésion ACTP, la licence FFCT, (*) l'assurance FFCT "Petit Braquet", 1 maillot "type BMX", 1 gilet de sécurité et lumières AV et AR.

Nota : ne pas oublier de remplir l'autorisation parentale

(voir ci-après)

***et de joindre au bulletin d'inscription un certificat médical d'aptitude
au VTT de randonnée, ainsi qu'une photo d'identité.***

Pour les règlements par chèques les établir à l'ordre de l'ACTP.

(nous ne prenons pas les coupons sports ANCV, seul ceux de la CAF sont acceptés)

- A COCHER SI VOUS SOUHAITEZ UN REÇU

A COCHER SI VOUS SOUHAITEZ ETRE DECLARE CLIENT ALLTRICK'S

(Notre partenaire qui permet d'obtenir de 5 à 7% suivant conditions.

Information complémentaire auprès de Pierre TARTARY 06 78 36 42 35)

** Le risque vol de vélo n'étant pas pris en charge par cette assurance, il vous appartient si vous le souhaitez de souscrire directement une assurance complémentaire auprès de l'assureur de la FFCT.*

*Le bulletin d'inscription joint du règlement, d'une photo, de l'autorisation parentale et du certificat médical,
est à remettre à Anne CAZES au local, ou à envoyer au 24 rue Baudin, 78390 BOIS D'ARCY. Tél. : 06 62 12 07 61*

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (1) :

agissant en qualité de : Père Mère Tuteur

demeurant (2) :

Téléphone personnel :Téléphone professionnel :

autorise, le (ou la) jeune (3) :

à pratiquer le cyclotourisme au sein de l'école cyclo du club : **A. C. T. PLAISIR**

dont le local se situe : 275, av. François Mitterrand 78370 PLAISIR

autorise, Monsieur Jean-Luc GATEAU, responsable de l'école, ou ses délégués,

à prendre toute décision comme : soins d'urgence, hospitalisation... ou à faire pratiquer sur avis médical toutes interventions chirurgicales qui s'avèreraient urgentes, concernant le (ou la) jeune ci-dessus nommé (e).

Recommandations des Parents

Santé :

L'enfant suit-il un traitement particulier ? oui non

Si oui lequel (joindre ou décrire la prescription médicale) :

Droit à l'image :

Dans le cadre de la réalisation de photographies et/ou de vidéos destinées à être diffusés sur le site Internet du club, j'autorise les responsables de l'école cyclo à effectuer des prises de vue photographiques ou des enregistrements audiovisuels sur lesquels mon enfant pourrait apparaître.

Je déclare sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis, m'engage à signaler toutes modifications concernant l'état de santé de mon enfant, et avoir pris connaissance du règlement de l'école cyclo et en particulier les paragraphes suivants : « Pour la sécurité de leur enfant, les parents doivent vérifier avant de partir pour l'école cyclo le bon état de fonctionnement du vélo (freins, pneus, serrage des roues, cintre, direction, éclairage ...) ». « Les trajets, du point de rendez-vous de l'école cyclo (local, ou autre lieu défini à l'avance au calendrier) au domicile familiale, sont sous la responsabilité des parents ». « Ceux-ci doivent s'assurer que leur enfant s'est présenté à la séance, et qu'il a pointé sur la feuille de présence ».

Fait à : Le :

Signature :

(1) Nom, prénom du père ou de la mère ou du tuteur légal

(2) Adresse complète du père ou de la mère ou du tuteur légal

(3) Nom et prénom de l'enfant

Association CycloTouriste Plaisiroise

REGLEMENT DE L'ECOLE DE CYCLOTOURISME VTT

Moniteur responsable de l'école cyclo :

Jean-Luc Gateau Tél : 06 08 80 98 21

L'équipe d'encadrement est constituée de :

- 7 moniteurs (diplômés F. F. C. T.)
- 9 initiateurs (diplômés F. F. C. T.)
- 5 animateurs (diplômés F. F. C. T.)
- 7 accompagnateurs

L'école de cyclotourisme, comme toutes les écoles de sport, est une structure d'accueil, un contenu d'enseignement, une équipe d'animateurs, dans le cadre du loisir, dans une perspective de progrès.

L'école cyclo fonctionne, le samedi après-midi de 14 à 17 heures, sauf pendant les vacances scolaires.

D'autres jours et heures peuvent être mis au calendrier, pour des sorties extérieures, rallyes, critérium, etc...

Après accord de l'équipe d'encadrement, les plus âgés, qui le désirent, peuvent sortir le dimanche avec les adultes.

L'activité de l'école cyclo consiste à la pratique du **Vélo Tout Terrain** de randonnée.

Elle est ouverte à tous et s'adresse plus particulièrement aux enfants de 8 à 17 ans, ainsi qu'aux adultes débutants.

Elle est rattachée au club de l'Association Cyclotouriste Plaisiroise et est dépendante du règlement intérieur de celui-ci.

Les futurs membres mineurs disposent de trois séances de cours avant de contracter une licence obligatoire, comprenant l'assurance proposée par la Fédération Française de Cyclotourisme. *Le risque vol de vélo n'étant pas pris en charge par cette assurance, il vous appartient si vous le souhaitez de souscrire directement une assurance complémentaire auprès de l'assureur de la FFCT.*

Les mineurs devront fournir une autorisation parentale pour la pratique du vélo, suivant modèle joint à l'inscription.

Il est obligatoire de fournir un certificat médical annuel d'aptitude à la pratique du vélo, de préciser les particularités médicales qui seraient néfastes à la pratique du vélo ou risqueraient d'être un facteur d'accident.

Les moniteurs et initiateurs sont responsables de la bonne moralité, ainsi que de la bonne conduite des élèves et du respect de la liberté des autres. Ils se gardent le droit de pouvoir exclure la personne qui nuirait à la renommée de l'école, après que la commission du club en ait délibéré avec les parties concernées.

Le port du casque est obligatoire pour toutes pratiques au sein de l'école ainsi que pour toutes activités hors sites protégés.

Pour la sécurité de leur enfant, les parents doivent vérifier avant de partir pour l'école cyclo le bon état de fonctionnement du vélo (freins, pneus, serrage des roues, cintre, direction, éclairage ...).

Les trajets, du point de rendez-vous de l'école cyclo (local, ou autre lieu défini à l'avance au calendrier) au domicile familiale, sont sous la responsabilité des parents. Ceux-ci doivent s'assurer que leur enfant s'est présenté à la séance, et qu'il a pointé sur la feuille de présence.

Pour les grandes sorties, l'école ne refuse pas la participation des parents pour l'encadrement des élèves, ainsi que pour les randonnées organisées par les clubs affiliés F. F. C. T.

MATERIEL A EMPORTER

- Un vélo en parfait état de fonctionnement.
(le brouillard, la nuit, l'hiver... ne pas oublier les éclairages et le gilet de sécurité)
Remarque : Pour notre type d'activité privilégier un vélo du type ci-contre le plus simple possible, avec 2 plateaux minimum, une fourche suspendue ou non à l'avant mais sans suspension arrière, et un bon système de freinage disque ou V-brackes.
- Casque, gants
- Vêtement de sport (près du corps)
- Coupe vent / imperméable
- Coupe faim
- Bidon d'eau
- 2 Chambres à air
- Argent de poche (2€)
- Papiers d'identité (photocopie licence ou carte d'identité)

